

# Les cartes de paiement “corporate” ont le vent en poupe



**Si, en Belgique, les cartes de paiement connaissent une croissance stable depuis 2010, le segment des cartes professionnelles est en plein essor. L'an dernier, BCC Corporate a enregistré 5,7 millions de transactions dans notre pays.**

Suite à l'introduction des nouvelles règles européennes en matière de cartes de paiement, les émetteurs ont dû adapter leur offre. Un nouveau règlement les a obligés à modifier leur commission d'interchange (Interchange Fee) - en d'autres termes, le dédommagement que le fournisseur du service de paiement du bénéficiaire règle au fournisseur du service de paiement du débiteur. “Cette mesure devrait favoriser la concurrence européenne entre tous les types de carte de paiement”, considère Michael FÜRER, directeur général de BCC Corporate.

**Les émetteurs s'internationalisent**  
C'est l'une des raisons pour lesquelles BCC Corporate, l'émetteur belge de Visa et Mastercard, a fusionné le 3 mai 2017 avec AirPlus International. “Il est temps de proposer à nos clients des produits et

services harmonisés au niveau international”, a estimé Patrick Diemer, président d'AirPlus.

Cette approche s'est traduite par la création de nouvelles solutions avec cartes de paiement professionnelles. BCC propose désormais quatre types de carte: une pour les grandes entreprises, une autre pour les PME, une carte de paiement virtuelle (E-Pay), et enfin une Travel Key Card, grâce à laquelle une agence de voyages centralise les réservations et les paiements des voyages d'affaires.

**Accès aisé aux données**  
L'avantage des cartes de crédit professionnelles? Les entreprises peuvent faire appel au crédit à court terme pour leurs dépenses. Mais les choses ne s'arrêtent pas là. “Nous regroupons les données et les informations de paiement de ces cartes et nous les re prenons sous forme de relevés et de rapports pratiques et sûrs”, détaille Michael FÜRER. “Par exemple, les collaborateurs connaissent en un coup d'œil le coût de leur voyage d'affaires. Et les entreprises sont informées en temps réel des dépenses de leurs travailleurs.”

Un nombre croissant d'entreprises optent pour une solution sur mesure. “Nous adaptons les conditions et les possibilités de paiement, ainsi que la consolidation

des données. Les entreprises peuvent même personnaliser les cartes avec leur logo.”

**Protection contre la fraude**  
Autre avantage non négligeable: les dépenses frauduleuses sont couvertes par les cartes de crédit professionnelles. Avec le système 3-D Secure, les utilisateurs qui réalisent des achats en ligne doivent in-

troduire leur code PIN personnel. Grâce au dispositif ControlCase Data Discovery (CDD), les dépenses réalisées à l'aide d'une carte volée sont immédiatement repérées.

“Par ailleurs, note Michael FÜRER, nous analysons si les dépenses correspondent au schéma de paiement habituel du détenteur de la carte. En Belgique, nous ajouterons bientôt un niveau supplémentaire de protection: le titulaire de la carte reçoit un SMS après chaque dépense supérieure à un montant donné.”

**La carte physique tend à disparaître**  
Aux yeux du directeur général, les cartes de crédit physiques seront progressivement remplacées par leur équivalent numérique, à l'image des paiements sans contact via smartphone: “En Europe, les cartes de crédit physiques devraient disparaître d'ici cinq à huit ans, prédit Michael FÜRER.”

“Bientôt, vous recevrez un SMS après chaque paiement par carte supérieur à un montant donné.”

Michael FÜRER,  
directeur général  
BCC Corporate

